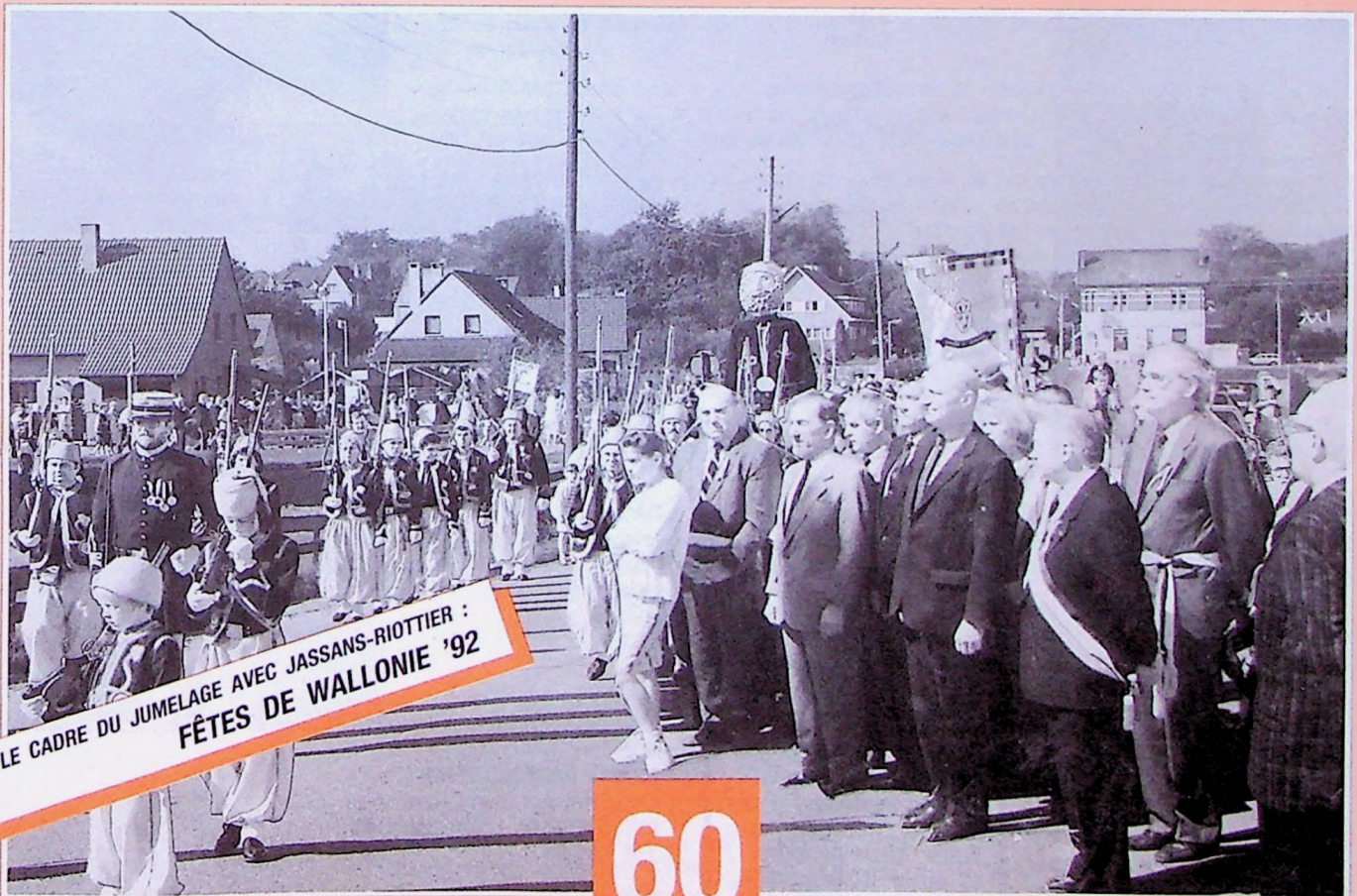


Ottignies Louvain-la-Neuve



Bulletin Communal Officiel



DANS LE CADRE DU JUMELAGE AVEC JASSANS-RIOTTIER :
FÊTES DE WALLONIE '92

60
AOÛT
1992

VILLE UNIVERSITAIRE JUMEEE AVEC
JASSANS-RIOTTIER (FRANCE)
ET VESZPREM (HONGRIË)

PERIODIQUE BIMESTRIEL
Bureau de depot:
Ottignies-Louvain-la-Neuve 1
Editeur Responsable: Valmy Feaux
Avenue des Combattants 40
1340 Ottignies

Sommaire

LES RUBRIQUES

3
Message

4
Autant savoir

10
Europe
sans frontières

12
Magazine

16
CPAS actualités

17
Sports - Jeunesse
Loisirs

18
Culture

19
Carnet familial

20
Forum

21
Tribune

22
Environnement

LES TITRES

EN EXERCICE :



AIDES-MÉNAGÈRES GARDES-MALADES

Une formation originale organisée par le CPAS en collaboration avec la Croix-Rouge.

Page 16

CHANTIER DE LA NOUVELLE CRÈCHE

Les pieux sont plantés. Occupation des locaux par les bambins prévue pour le printemps 1993.



ROBERT CLAUX

entouré d'une partie de nos policiers et de ses collègues hongrois, avant la signature en mai dernier, d'un pacte d'amitié.

Page 12



JOURNÉE DE L'EMPLOI

Demandeurs d'emploi, reprenez la date du 22 octobre prochain et rendez-vous au Centre culturel.



Page 15

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE :

Christian Rigot, Henri Dave, José Desmet

DIRECTEUR DE L'INFORMATION :

J.M. Denies

10 000 Frs
Voir page 23 !



EN COUVERTURE

Du 24 au 27 septembre prochain se dérouleront les Fêtes de Wallonie et de la Communauté française dont on trouvera le programme en p. 24.

OFFICIEL
BULLETIN
COMMUNAL

N° 60
AOÛT 1992

Bimestriel distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies Louvain-la-Neuve

Rédaction, Administration, Publicité :
José Desmet

Avenue des Combattants, 40
Tél. 437811 - Fax 437844

Réalisation Technique :
Photocomposition N. Dieu-Blondiau
et Imprimerie J. Dieu-Brichart
Chaussée de La Croix 47
1340 Ottignies
Tél. 415024

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite.

PROCHAINES PARUTIONS

N° 61 : 16 octobre 1992

N° 62 : 18 décembre 1992

Nos correspondants occasionnels voudront bien limiter leurs messages à 10 lignes dactylographiées de 60 caractères maximum.

*Date limite de dépôt des infos :
30 jours avant la parution.*



LE MOT DU BOURGMESTRE



Cette fois, ça y est ! Les clignotants passent au vert. Les grands travaux de l'actuelle législature démarrent.

Déjà les pieux de la nouvelle crèche et du bâtiment de la Limerie sont plantés. Sans contretemps, les bambins pourront occuper leurs nouveaux locaux au printemps de l'année prochaine tandis que nos amis du 3^e âge devront encore patienter jusqu'à la fin de l'année. Ainsi se trouvera concrétisé un projet qui traîne depuis plusieurs législatures mais que la nouvelle équipe du C.P.A.S., présidée par Jacques Otlet, a voulu par priorité, mettre rapidement en œuvre, non sans élargir au passage les possibilités de logement de 20 à 36 appartements.

Un autre grand projet attendu depuis longtemps doit débiter avant la fin de cette année : le réaménagement de la chaussée de La Croix. Il est temps car l'état de cette voirie — une des plus fréquentées de la Ville — est déplorable. Le projet retenu, après de larges concertations avec les riverains, concilie l'inévitable fonction de liaison entre les quartiers du haut de la Ville et le centre avec un aménagement convivial de la voirie qui ne nuit pas à la qualité de vie des habitants.

Un pont sur la Dyle à l'arrière du centre commercial du Douaire (à réaliser en 1993), une liaison routière entre la rue des Deux Ponts et la gare — élément important du plan de circulation destiné à « sécuriser » davantage les habitants — et surtout la construction, à l'initiative d'un promoteur privé, d'un complexe administratif, commercial et de logements face à l'Hôtel de Ville, véritable clé de voûte de tout le réaménagement du centre d'Ottignies, compléteront la liste des travaux concernant le cœur de notre cité.

Les quartiers moins centraux de notre localité ne sont pas oubliés, mais les travaux prévus sont plus légers, perturbant le moins possible le cadre de vie des habitants. Ils visent :

- une amélioration du confort (pose d'égouts, comme à Rofessart — travaux en cours et à Céroux) et de salubrité publique (aménagement d'un parc à conteneurs à Louvain-la-Neuve — les travaux adjugés débiteront en septembre) ;
- la réfection de certaines voiries (rue du Petit-Ry — terminée, L. Dekaise, du Ruisseau, A. Bontemps, de la Baraque, etc...) ;
- la mise en place de dispositifs destinés à renforcer la sécurité de circulation (à l'avenue des Vallées à Mousty, notamment).

À Louvain-la-Neuve, faisant suite à une recommandation de la « quadripartie », une somme d'un million sera réservée annuellement sur le budget des travaux en vue d'entretenir et d'améliorer, en collaboration avec l'UCL, les très nombreuses voiries piétonnes du site universitaire.

À côté des travaux de voirie, il est un projet cher à l'Échevin de l'Instruction publique Jacques Benthuyts qui verra le jour très prochainement : la construction des nouveaux bâtiments de l'école des Coquerées (l'ouverture des soumissions ayant eu lieu au cours du mois d'août, les travaux devraient normalement commencer avant la fin de l'année). Entretemps, l'école de Lauzelle à Louvain-la-Neuve, qui connaît un succès grandissant, se verra dotée d'un 4^e pavillon.

Et ce n'est pas tout : il faut encore ajouter des travaux mis en œuvre par des pouvoirs publics autres que communaux mais en étroite collaboration avec la Ville. En tout premier lieu, la gare (les travaux débiteront fin 1992 et s'échelonnent jusqu'à la mi 1995), ensuite la station d'épuration de Pallandt (1993), enfin, l'achèvement du centre urbain de Louvain-la-Neuve (notamment la fermeture côté nord de la Grand-Place et la liaison de cette dernière avec la place de l'Université) et l'agencement en centre musical de la ferme du Biéreau grâce à un partenariat associant la Communauté française, la Région wallonne, la Ville et l'UCL.

Bref, dans les mois qui viennent, notre Ville sera parsemée de nombreux chantiers. L'équipe du service des Travaux, sous la houlette de l'Échevin J. Sablon, aura fort à faire pour impulser, surveiller, coordonner le tout. Nous pouvons lui faire confiance pour que tous ces travaux s'effectuent avec célérité, dans le bon ordre, avec un minimum de désagréments pour les habitants.

Mais des désagréments, il y en aura. Comme le dit un dicton populaire : on ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs.

Aussi, d'ores et déjà, je fais appel à la bonne volonté de chacun d'entre vous afin que, face à l'inévitable incident qui surgira et vous concernera directement ou à la situation nouvelle qui vous contraindra à changer certaines de vos habitudes⁽¹⁾, vous fassiez « contre mauvaise fortune, bon cœur », que de bonne grâce vous acceptiez ces contrariétés passagères et n'en fassiez surtout pas une obsession, sachant que c'est pour aboutir en définitive à un mieux..

Un mieux, celui de donner à notre cité un visage nouveau, un profil plus harmonieux, une qualité de vie plus riche et plus chaleureuse. Une cité à laquelle nous serons tous légitimement fiers d'appartenir.

Valmy FÉAUX
Député-Bourgmestre

(1) Si vraiment le problème est important, n'hésitez pas à appeler le service des Travaux (417411). Tout sera mis en œuvre pour vous aider.



AVIS OFFICIELS

ORGANISER UNE MANIF'

Procédure

Si vous habitez Louvain-la-Neuve et que vous souhaitez organiser une manifestation, il y a lieu de vous soumettre à certaines règles de procédure.

« L'itinéraire » de votre dossier sera différent selon que la manifestation est organisée dans un lieu **privé** accessible au public ou dans un lieu **public**.

En tout état de cause, informez-vous auprès de l'Administration communale, avenue des Combattants 35, tél. 437811 qui vous indiquera la marche à suivre.

Autres adresses utiles

Service communal des Travaux
Rue de la Station 10
Tél. 417411

Administration des Domaines de l'UCL
Avenue Lemaître 11
Tél. 478052

Association des Habitants
Rampe des Ardennais 26
Tél. 452912

N'oubliez pas de prendre vos précautions en ce qui concerne les délais (minimum un mois dans certains cas !) en tenant compte par exemple que seules 4 à 5 grandes manifestations sont tolérées par la Ville chaque année (négociation quadripartite début septembre) pour des animations de nuit se déroulant sur une voie publique.

DISTINCTIONS NOBILIAIRES

Il a plu à Sa Majesté le Roi, à la veille de la Fête Nationale, d'accorder une distinction nobiliaire à deux de nos concitoyens :

Pierre Macq



Recteur de l'Université Catholique de Louvain. Établi à Louvain-la-Neuve depuis près de 20 ans, il s'est consacré à la recherche fondamentale dans le domaine de la physique nucléaire en utilisant un prestigieux outil nommé Cyclotron. Il a succédé au rectorat de Mgr Massaux en septembre 1986.

Jacqueline Fontyn



Compositeur de musique, auteur notamment de la « Symphonie des 4 Sites » écrite à la gloire de la fusion de nos trois communes et du site de Louvain-la-Neuve. Veuve de Camille Schmit, ancien directeur du Conservatoire de musique de Bruxelles, Mme Fontyn habite Limelette depuis plus de 30 ans.

Félicitations les plus vives à nos deux concitoyens.

AU CONSEIL COMMUNAL

En séance du 23 juin dernier, le Conseil communal a approuvé le compte communal pour l'exercice 1991.

Il a également approuvé : les restrictions de circulation à la rue du Renivaux et à la rue Ch. Dubois, le placement d'un abribus avenue C. Plantin (Petit-Ry), le tracé des voiries du lotissement de la prairie Orban (avenue des Combattants) ainsi que divers emprunts destinés notamment au renforcement de l'éclairage public rue du Petit-Ry, à la construction du 4^e pavillon préfabriqué de l'école communale de Lauzelle, à la construction d'un réfectoire à l'école de La Croix, au schlammage des rues de Ferrière, Hergé, des Haies, Roberti, du Bauloy et de l'avenue de la Paix.

Il s'est prononcé sur les demandes de classement éventuel des sites de la Prairie Orban et du Bois de Lauzelle.

Dans le prolongement de la conférence de Rio, il a adopté une motion contribuant aux projets de développement durable et concernant notamment le papier recyclé (voir encadré).

Enfin, il a nommé cinq aspirants agents de police entrant en fonction le 1^{er} septembre prochain, mais ils ne seront guère visibles sur le terrain que dans un an, à l'issue de leur période de formation.

**Prochaine réunion du Conseil communal :
mardi 29 septembre à 20 h 30**



Vue de l'Hôtel de Ville, siège du Conseil communal

PIERSON
Cesi BON

010/41.42.43

**PNEUMATIQUE
D'OTTIGNIES**

Pneus toutes marques • Géométrie • Equilibrage

Chaussée Provinciale 71-73
1341 Céroux-Mousty - Tél. (010) 612290

CHAUFFAGE M. HERMAN

- Etude
- Réalisation
- Entretien
- Dépannage

Av. des Bouvreuils 4
1340 Ottignies

☎ (010) 416887



MOTION

Le Conseil communal décide à l'unanimité de contribuer au développement durable de la planète par les mesures suivantes :

1. utilisation de papier recyclé dans les services communaux et les écoles, ainsi que pour les publications de la Ville ;

2. usage préférentiel du bois de nos régions plutôt que des bois tropicaux ;

3. encouragement à l'emploi d'emballages consignés, notamment pour les boissons distribuées dans les écoles et dans les services communaux ;

4. collecte sélective du papier de qualité bureau dans les services administratifs de la commune.

Le Conseil communal charge le Collège de prendre les mesures nécessaires pour mettre ces décisions en œuvre.

DÉNOMINATIONS DE RUES

Au cours des dernières séances du Conseil communal, il a été décidé de dénommer comme suit :

« **Route de Beaumont** », du rond-point de Céroix (Taille Martin) vers Lasne ;

« **Route de Maransart** », du même rond-point vers Genappe ;

« **Rue de la Briqueterie** », la voirie reliant le cimetière de Mousty au site de l'ancienne briqueterie et formant limite des anciennes communes de Céroix-Mousty et Ottignies ;

« **Clos des Faisans** », la rue anciennement dénommée « avenue des Mésanges » à Mousty ;

à Louvain-la-Neuve :

« **Rue Lavoisier** », une rue à proximité du bâtiment portant le même nom ;

« **Anneau central** », la voirie circulaire dans le centre urbain ;

« **Avenue du Musée** », la voirie transversale « coupant » l'anneau central et donnant accès au musée de L.L.N. ;

« **Porte de Lauzelle-Quatre vents** », la portion de voirie comprise entre le 1^{er} carrefour de l'avenue de Lauzelle (en venant de la Nationale 4) et l'avenue des Mespeliers ;

« **Porte de Lauzelle-Vallons** », la portion de voirie comprise entre le carrefour de sortie du Téléport (nouveau rond-point) sur l'avenue de Lauzelle et l'avenue des Mespeliers ;

« **Porte de l'Hocaille** », la portion de voirie entre l'avenue de Lauzelle et le monument au Marathonien.

CALAMITÉS NATURELLES

INDEMNISATION

Aux termes des A.R. du 6.3.92 publiés au Moniteur Belge du 17.4.92, les tempêtes des 25 et 26.1, du 3.2 et du 26.2 au 1.3.90 ont été reconnues séparément comme calamité.

Les personnes ayant introduit une demande officielle d'intervention de l'État ont été invitées par M. le Gouverneur à communiquer pour le 31 octobre prochain la date exacte des dégâts.

À toutes fins utiles, le Gouverneur attire leur attention sur le fait que la franchise est à nouveau limitée à 10 000 F au lieu de 20 000 F. Les sinistrés qui à l'époque n'avaient pas introduit de demande en se basant sur une franchise de 20 000 F, peuvent introduire une demande officielle jusqu'au 31 octobre 1992, pour autant que les dégâts dépassent 10 000 F.

Il en est de même pour ceux qui pour une raison quelconque n'avaient pas introduit de demande.

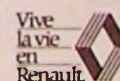
LIGNE DE DEPART.



PUBLICIS - FEB 1993

LE SOLEIL EST LÀ-BAS? PAS DE PROBLÈME, ON Y VA TOUS DANS LA NEVADA. AVANT REDESSINÉ, CALANDRE REPROFILÉE, MOTEUR REPENSÉ. FILONS, FILONS DEHORS, C'EST ENCORE LA PLUIE. DEDANS, C'EST DÉJÀ LÀ-BAS NI TROP CHAUD, NI TROP FROID. DE LA PLACE POUR CHACUN ET CHACUN BIEN À SA PLACE, CONFORTABLEMENT INSTALLÉ, L'ESPRIT VAGARONDANT DÉJÀ AU RYTHME DES ALIZÉS.

LA NOUVELLE LIGNE RENAULT 21 NEVADA
 VENÉZ DÉCOUVRIR LES NOUVEAUX RENASCÉ 21 NEVADA 1721 ET 1995 CM³ ESSENCE 2008 CM³ DIESEL DE 72 À 120 CH. DIN



RENARD

RENAULT

Avenue Provinciale 51
 1341 OTTIGNIES
 010/61 47 62



VIE PARTICIPATIVE

LA VIE DES COMMISSIONS

Culture

De nombreuses réunions ont été programmées pour la constitution et la mise en place du Foyer culturel.

D'autres dossiers ont également été examinés : notamment, l'aménagement de la bibliothèque, de la ludothèque dans la Ferme du Douaire, le futur centre musical et la restauration de la ferme du Bièreau, le mur du Marathonien à Louvain-la-Neuve, les projets de rénovation du petit patrimoine, la mission de l'Académie de Musique dans notre Ville...

Président :
Yves van STEENBERGHE

Jeunesse

Aperçu succinct des sujets abordés :

- organisation de la journée de la jeunesse ;
- « S.O.S. - parents de quartier » ;
- information et débat sur les espaces et infrastructures pour la jeunesse dans les aménagements futurs de notre Ville ;
- accès des jeunes de plus de 16 ans dans les établissements de jeux et de divertissements ;
- échanges d'informations concernant les activités de la jeunesse à Ottignies Louvain-la-Neuve.

Président :
Christian DUCOFFRE

Tiers-Monde

En septembre, les membres de la Commission examineront les projets actuellement déposés :

— ateliers pour les jeunes dévalorisés en République Centrafricaine, présenté par ATD quart-monde ;

— développement de l'élevage caprin dans le Nord-Maroc, défendu par l'ADRAI ;

— atelier orthopédique d'Abou-Zaabal en Égypte, que présente la Fondation Damien pour les lépreux ;

— projet parallèle aux ateliers pour jeunes, introduit par la Ferme des Convives en faveur de la région de Cuzco (Pérou) ;

— restauration de la végétation des collines et sources au Burkina Fasso proposé par l'ACD ;

— informatisation de 4 établissements d'enseignement à Arequipa au Pérou, que propose l'ACDA ;

— le CETRI de Louvain-la-Neuve propose la continuation du projet des coopératives de Masaya au Nicaragua.

Président :
Joseph THERER

Affaires sociales

Partis d'un référendum d'intérêt, nous avons très vite décidé de la mise en place de deux groupes de travail, l'un prenant à bras le cœur les problèmes des aînés, l'autre étudiant les problèmes relatifs aux difficultés scolaires des enfants et à l'aide qui peut être apportée aux enfants et aux parents en dehors et en prolongement de l'école. Cette sous-commission a proposé une série de pistes concrètes laissant aux autorités communales le soin de réaliser cela (en tout ou en partie).

La sous-commission « aînés » poursuit un travail de terrain : relevé des bancs publics et de leur état, prolongation du trajet du bus senior hebdomadaire, « état des lieux » des services offerts par le CPAS aux seniors, problématique des homes et du logement, gestion et critères d'admission pour les logements pour personnes âgées de la Limerie, etc...

La Commission générale poursuit une information interactive sur des thèmes aussi variés que : les soins coordonnés à domicile, l'éducation à la santé, l'initiative « Parents de quartier », les crèches, la maison de quartier (Chapelle aux Sabots) etc...

Président :
Patrick PIRET-GÉRARD

Sports

La Commission a « planché » sur un ensemble de projets dont nous retiendrons principalement :

- aménagement d'un terrain de foot à Lauzelle ;
- nouveau terrain de balle-pelote et parking ;
- la journée du sport du 27 septembre prochain ;
- l'attribution des mérites sportifs.

Président :
Guy de THOMAZ

Finances

Après le décès du Président Marcel Herbillon, cette charge a été confiée à Dominique Keustermans.

Les membres ont assumé leur tâche dans un esprit de continuité, avec efficacité et bon sens.

Président :
Dominique KEUSTERMANS

Commerce

La Commission a examiné avec une très grande attention les projets de développement du Centre dans un esprit de promotion et d'équilibre.

Président :
Fernand MOERMANS



VOTRE OPTICIEN

H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 39 96

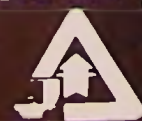
Même maison : « La Lunetterie »
Ch. d'Alsemberg, 403
1180 Bruxelles
Tél. : 02/344 34 46

Et maintenant à l'achat d'une monture et deux verres
garantie totale d'un an contre la casse

10 000 Frs

Voir page 23 !

**PIERSON
Cesi BON**



010 41.42.43



Atelier d'Abou-Zaabal : un espoir pour les lépreux

LES COMMISSIONS

UN OUTIL DE CONCERTATION

Nos concitoyens possèdent, sans trop le savoir peut-être, un outil démocratique et performant : les neuf commissions consultatives dont on trouvera ci-après de brefs échos d'activité et la C.C.A.T. dont la composition et le fonctionnement sont réglés par la loi.

Vous pouvez devenir membre d'une ou plusieurs commissions en vous inscrivant à l'aide du bulletin publié en encadré.

Une seule condition : être domicilié dans l'entité.

Une seule contrainte : trois absences non motivées équivalent à la démission.



Des ronds-points pour une meilleure sécurité (rue du Petit-Ry)

Enseignement

Les membres se sont attelés à consolider le Conseil communal des Jeunes en essayant de mieux sensibiliser les enseignants et en leur procurant une information plus régulière.

L'Échevin de l'Instruction J. Benthuyts a pu présenter, au cours d'une conférence de presse, le résultat d'une année de travail dans ce Conseil :

- campagne de sensibilisation par voie d'affiches et de panneaux pour garder la ville propre (vallée de la Dyle, les déversages sauvages, les bulles, etc...);

- amélioration pour la sécurité de circulation dans certains quartiers;

- remise en état d'un terrain de jeux.

La Commission a consacré plusieurs séances à :

- l'aménagement du temps scolaire;

- l'accompagnement des élèves en difficulté scolaire;

- l'étude des langues.

Président :
René WOLTER

Énergie

La Commission a obtenu de la Région wallonne le financement du Guichet de l'Énergie qui connaît actuellement un grand succès.

Elle a étudié la consommation de l'énergie dans les locaux de l'Administration et dans les bâtiments en projet.

Elle se propose à plus long terme, d'étudier le potentiel énergétique de la Vallée de la Dyle.

Président :
Michel HECQUET

C.C.A.T.

La C.C.A.T. dispose d'un statut officiel qui impose à la commune de recourir obligatoirement à l'avis de la C.C.A.T. pour les projets de plans particuliers d'aménagement, pour les mises en œuvre de zones d'extension d'habitat, pour l'inventaire des arbres et des haies remarquables et, le cas échéant, pour l'adoption d'un règlement sur les bâtisses en site rural.

La C.C.A.T. s'est penchée sur une foule de dossiers qui dépassent largement ses compétences légales minimales. Parmi ces dossiers, citons à titre d'exemple : le projet d'aménagement de la chaussée de La Croix, le projet de reconstruction de la gare, le plan particulier du centre d'Ottignies, le projet de lotissement de la prairie Orban, le projet de lotissement de la rue du Bauloy.

Président :
Jean-Luc ROLAND



La bulle qui rit :
pour garder la Ville propre !

À renvoyer à : Participation - Commissions consultatives - Hôtel de Ville - Avenue des Combattants 35 - 1340 Ottignies L.L.N.

Je désire être :

- informé des activités de la Commission, d'Aménagement du Territoire (C.C.A.T.) qui sont régies par la loi
- membre de la Commission Sports
- membre de la Commission Finances
- membre de la Commission sociale
- membre de la Commission Jeunesse
- membre de la Commission Commerce
- membre de la Commission Enseignement
- membre de la Commission Énergie
- membre de la Commission Culture
- membre de la Commission Tiers-Monde

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse complète : _____

Tél : _____ Fax : _____

Association, mouvement, groupement représenté (facultatif) : _____

Date : _____ Signature : _____



COMMUNIQUÉS

FORMATION DE MONITEURS(TRICES)

Le Centre de Loisirs Actifs organise une formation de base de moniteurs(trices) de centres et de plaines de vacances, formation qui s'échelonne sur une année scolaire.

À qui s'adresse cette formation ?

Elle s'adresse à tous ceux et celles qui sont intéressés par l'animation d'enfants et d'adolescents pendant leurs temps de loisirs.

Elle permet également aux étudiants et futurs étudiants en puériculture, humanités sportives, école normale, ... d'effectuer leur stage obligatoire dans de bonnes conditions.

Les séquences de la formation

La formation comporte quatre phases qui s'articulent soit autour des vacances de Noël, soit autour des vacances de Pâques selon les disponibilités.

L'admission à la formation

Cette formation est accessible à toute personne âgée de 16 ans au 31 décembre 1992. Les différentes séquences constituent un tout que ceux et celles qui s'inscrivent s'engagent à suivre de manière assidue (voir le contrat qui accompagne le document d'inscription).

L'inscription à la formation

Les documents d'inscription ainsi que tout autre renseignement peuvent être obtenus à l'Administration communale - C.L.A., avenue des Combattants 40 à Ottignies (le matin ou par téléphone au (010) 437811).

La demande d'inscription doit parvenir à l'adresse ci-dessus le 15 octobre 1992 au plus tard.

Les inscriptions sont limitées à 22 candidats.

Le cas échéant, les priorités seront les suivantes :

1. les candidats qui ont déjà travaillé au centre ;
2. les candidats non retenus l'année antérieure faute de place ;
3. les candidats domiciliés à Ottignies Louvain-la-Neuve ;
4. les candidats qui se destinent à des études en rapport avec l'éducation.

SECOURISME

En cas d'accident ou de défaillance cardiaque il est déterminant d'agir rapidement, avant même l'arrivée des secours.

Intervenir efficacement, cela s'apprend.

Pour vous aider, la section ottinoise de la Croix-Rouge organise une **session de secourisme**.

La session est ouverte à tous à partir de 16 ans. Elle comprend une vingtaine de soirées de deux heures, à raison de deux par semaine,

**les lundis et mercredis
ou les mardis et jeudis
de 20 à 22 heures
au centre de la Croix-Rouge
Rue de la Station 9 à Mousty.**

Les connaissances acquises sont contrôlées par un bilan et sanctionnées par un **brevet de secouriste**.

Début :
le lundi 28 septembre
19 h 30 - inscription
20 h 00 - premier cours.

Infos :
G. Herremans
Collège du Christ-Roi
Tél. 415767

Centre Croix-Rouge
Tél. 410741 ou 414341.

10 000 Frs

Voir page 23 !

LIGUE DES FAMILLES

BOURSE AUX VÊTEMENTS



Lieu :
Salle Placet
Rue des Sports 6
Louvain-la-Neuve
(entre le Centre sportif de Blocry et la piscine).

Dépôt de vêtements d'hiver pour enfants et adolescents de 0 à 18 ans :
Vendredi 2 octobre 1992
uniquement sur rendez-vous à prendre par téléphone avant le 30 septembre, aux numéros (010) 450191 et (010) 613305.

Le dépôt est limité à 20 articles par déposant. Seuls seront acceptés les vêtements propres, actuels et en parfait état.

Vente :
Samedi 3 octobre 1992
de 9 h à 13 h.

Reprise :
Samedi 3 octobre 1992
de 17 h à 19 h.

Pour tous renseignements supplémentaires s'adresser à l'un des numéros de téléphone ci-dessus.

Un bon outil est signé
**SANDVIK
et BAHCO**

serrurerie décorative de style
perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !
tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !
tout l'outillage de qualité pour le jardinage !
toute la serrurerie décorative de style !
toutes les nouveautés pour les bricoleurs !
toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !
toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 41 61



COMMUNIQUÉS

ÉNERGIE

CONSEILS PRATIQUES

Avec le début du mois de septembre voici le retour des nuits fraîches et des journées encore estivales. Faut-il chauffer ?

— Si vous avez un chauffage central, utilisez plutôt des **convecteurs** d'appoint qui sont plus confortables car ils réchauffent plus vite l'air ambiant.

— **Ne chauffez que le soir**, et si votre maison est bien isolée, éteignez complètement le chauffage deux heures avant d'aller dormir.

— Mettez un **pull** et une **couverture** en plus.

— Réglez la température de l'aquastat (thermostat de chaudière) sur un **maximum de 60° C**.

— **Dépoussiérez** et purgez les radiateurs, nettoyez vos poêles.

— Procédez à l'**entretien complet de la chaudière** (obligatoire chaque année pour les chaudières au charbon ou mazout) et du brûleur, ainsi qu'au nettoyage du local de chauffe car la poussière est l'ennemie de la chaudière.

— Ramenez la ou les cheminée(s).

Il est encore temps...

d'effectuer certains travaux d'étanchéité ou d'isolation. Voici quelques suggestions :

— vérifiez l'**étanchéité** des portes, des fenêtres et des caches à volets, et si nécessaire, posez des bas de portes, des bandes adhésives ou tout autre joint d'étanchéité. Attention, veillez cependant à bien **aérer** votre habitation, chaque jour, pendant un bref moment, après avoir fermé les radiateurs ! ;

— placez une **feuille d'aluminium** sur support, au dos des radiateurs adossés aux murs



extérieurs : elle réfléchira la chaleur vers la pièce et réduira ainsi la perte de chaleur vers l'extérieur ;

— **isolez les tuyaux** d'eau chaude du chauffage, mais aussi de l'eau chaude sanitaire, qui circulent dans des locaux non chauffés (caves, garages, annexes) pour réduire les pertes de chaleur durant le transport vers les radiateurs ou les robinets ;

- Je désire recevoir une documentation gratuite
- générale technique
- sur les sujets suivants :
- isolation humidité chauffage
- eau chaude sanitaire économies d'énergie
- énergies renouvelables

- Je voudrais plus d'informations sur l'étude thermique gratuite

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

À renvoyer à :
Guichet de l'Énergie, avenue des Combattants 34, 1340 Ottignies

— renforcez l'**isolation** de la chaudière en l'habillant d'un manteau de laine minérale (incombustible) : son rendement en sera amélioré et votre consommation diminuée.

Enfin, qu'en est-il des plus gros travaux d'isolation : toit, grenier, murs, ... ? Le Guichet de l'Énergie met à votre disposition une **étude thermique gratuite** de votre habitation. Celle-ci vous propose des résultats concrets tels que coûts et rentabilité des travaux d'amélioration thermique à effectuer, priorité quant aux choix des travaux...

Une série de **brochures** générales ou techniques peut également vous être envoyée sur simple demande, grâce au coupon ci-joint à faire parvenir à l'adresse du guichet.

N'hésitez pas à vous rendre au Guichet de l'Énergie pour des **conseils personnalisés**, des renseignements techniques, ...

À votre disposition !

MARCHÉ DE NOËL 1992

L'Échevinat du Commerce en collaboration avec le Syndicat d'Initiative organisera en décembre prochain son 1^{er} Marché de Noël au Centre Ville.

Les commerçants susceptibles d'être intéressés par cette initiative sont invités à se joindre au Comité organisateur lors de la réunion de préparation qui se tiendra au Centre sportif des Coquerées, le lundi 7 septembre à 20 heures.

Le thème retenu pour cette première : « 1900 ».

Bienvenue à tous !

TÉLÉ-ACCUEIL

ÉCOUTANT BÉNÉVOLE

Télé-Accueil recrute des écoutants bénévoles. Pour accueillir par téléphone toute personne en difficulté. Pour l'écouter, essayer de comprendre, l'aider à clarifier et chercher ses propres solutions.

Télé-Accueil offre une formation, une sensibilisation à l'écoute de l'autre et de soi-même. Le cadre est celui d'un service accessible 24 h sur 24, dans l'anonymat et le respect des opinions de chacun. La prochaine formation débutera fin septembre.

L'investissement en temps demandé aux bénévoles (permanences téléphoniques et formation) est d'environ 18 h par mois (ou 4 h par semaine).

Six postes francophones existent en Belgique : Bruxelles, Namur-Brabant wallon, Liège, Mons, Charleroi et Arlon.

Contactez pour plus d'informations le secrétariat de Télé-Accueil (Wavre) au (010) 228698 le matin.



INFOS DES JUMELAGES

MASAYA

Adduction d'eau

Ce projet est soutenu par la C.E.E. et les villes de Nijmegen (NL), Leicester (GB), Dietzenbach (D), Alken (B) et Ottignies Louvain-la-Neuve qui lui a consacré 300 000 F, à l'unanimité du Conseil communal.

Ce projet devra être complété par la connexion de chaque habitation au réseau de distribution d'eau tout en essayant d'ériger progressivement des maisons « en dur ».



Perspectives

- Préparation d'une fête d'automne, le 2 octobre prochain.
- Action dans les écoles : collecte de cahiers et petites fournitures classiques
- Action médicale.

JASSANS-RIOTTIER

Les liens d'amitié qui unissent nos deux cités ne se sont pas démentis depuis les tragiques événements de mai 1940 qui opposèrent le XI^e Régiment des Zouaves, dans le secteur Lima/Limelette, aux troupes allemandes.

En 1964, MM. Léon Fournet, Maire de Jassans-Riottier et Edgard Minsart, Bourgmestre de Limelette, scellèrent par une Charte de Jumelage cette amitié qui fut amplifiée en 1979 par Yves du Monceau à l'occasion

de la fusion des communes et que nous partagerons dans la fraternité lors des festivités de septembre. Du 24 au 28, nos amis français seront chez nous dans le cadre des fêtes de Wallonie. Soyons nombreux à les accueillir et à vivre ces trois journées avec eux (voir programme de ces festivités en page 24).



« Entre Français et Wallons, il y a une attirance naturelle, une estime réciproque... » (Paul Colombel, Maire de Jassans-Riottier)

VESZPRÉM

Télégramme reçu fin mai

« Suite au séjour effectué dans votre Ville au courant du mois de mai, notre délégation espère pouvoir vous réciprociter les marques d'hospitalité et d'échanges amicaux.

László DIÓSSY
Bourgmestre »

Bilan et perspectives

Les villes d'Ottignies et de Veszprém ont conclu leur premier contrat de jumelage en septembre 1989, peu après que la Hongrie ait décidé de laisser franchir le rideau de fer par les Allemands de l'Est.

Un grand nombre d'initiatives ont pu être concrétisées :

1. **Sur le plan universitaire**, l'Université de Veszprém et l'UCL font désormais partie d'un réseau européen d'instituts de technologie. Des rencontres sportives entre les deux universités ont eu lieu en avril 1990 et en octobre 1991. Une visite d'étudiants ingénieurs civils



Devant les membres du Collège échevinal et de la délégation hongroise, le Bourgmestre expose les projets d'aménagement du Centre

hongrois, organisée par le Kot Best (Board of European Students in Technology), s'est également réalisée en novembre 1991.

2. **Sur le plan scolaire**, une classe du Laszlo LOVASSY Gymnasium a eu l'occasion de faire un échange scolaire en avril 1992 dans le cadre du projet Eurodyle.

3. **Sur le plan culturel**, la chorale de Veszprém nous a rendu visite en mai 1991 après que notre orchestre à cordes se soit rendu en Hongrie l'année précédente avec les autorités de la Ville d'Ottignies.

4. Enfin, les relations se développent aussi sur le plan médical grâce au dynamisme des Docteurs Patrick Piret-Gérard et Bernard de Spiegeleir. Merci aussi à Robert Bertholet qui a permis aux citoyens de notre Ville de goûter les bons vins blancs et rouges des environs de Veszprém et du lac Balaton. Le vin rouge, de cépage Merlot, est encore disponible dans certains commerces de l'entité.

De nouvelles initiatives pourraient voir le jour suite aux suggestions formulées par M. Dióssy, le nouveau maire de Veszprém. Les prochains efforts porteront sur le développement des relations entre les corps de police des deux entités et une coopération industrielle entre entreprises.

Je souhaiterais terminer en remerciant toutes les personnes

du comité et de l'administration communale qui ont contribué de près ou de loin à l'accueil de la délégation conduite par M. Dióssy.

Les personnes désireuses de formuler des propositions de coopération avec notre ville jumelle hongroise peuvent me contacter au (010) 419115.

Albert VERHAEGEN
Président du
comité de jumelage

Une source d'enrichissement personnel

C'est dans cet esprit que le Docteur Bernard de Spiegeleir pour Ars Medica Pro Humanitate et moi-même pour l'Association des Médecins généralistes d'Ottignies LLN-Court-St-Étienne-Bousval avons noué des contacts avec la communauté médicale de Veszprém.

Je voudrais insister sur la satisfaction et l'enthousiasme exprimés par tous nos confrères qui ont reçu des médecins hongrois chez eux cette année. Ces relations susciteront, à n'en pas douter, d'autres enthousiasmes et d'autres projets similaires.

Dr Patrick PIRET-GÉRARD
Président de l'AMGOB
(Association des Médecins
généralistes)

Membre du comité de jumelage
Ottignies-Veszprém



PARLEMENT EUROPÉEN

POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS

Le Parlement européen vient d'adopter, le 9 juillet dernier, les bases de la **Charte européenne des Droits de l'Enfant**.

Bien sûr, les européens ont, dans une large mesure, dominé la faim, la malnutrition, l'exploitation d'enfants sous toutes ses formes, l'analphabétisme, tous fléaux qui sévissent encore dans bon nombre de pays en voie de développement. Cependant, notre société industrielle « de consommation » doit faire face à d'autres problèmes eux-aussi intolérables : violence ou exploitation physique ou sexuelle, abandon d'enfants, manque d'affection ou d'attention qui prive l'enfant de son plein épanouissement.

Or, construire l'Europe, ce n'est pas seulement harmoniser nos législations ou créer un vaste marché sans frontières. C'est aussi construire, sur des bases communes à tous, un espace de « mieux vivre » pour chacun d'entre nous. C'est aussi montrer l'exemple afin de mieux défendre, partout dans le monde, les droits de l'homme et les droits de l'enfant.

Il nous a paru donc important, au Parlement européen, de réfléchir aux droits fondamentaux des enfants qui devraient être respectés dans l'ensemble de nos pays. Des travaux ont déjà été réalisés en ce sens depuis la Déclaration des Droits des Enfants de Genève, en 1924, jusqu'à la récente Convention des Droits de l'Enfant élaborée par l'ONU mais que peu de nos pays ont ratifiée.



En Europe, le respect des droits fondamentaux est assuré par la « Charte européenne des Droits de l'Homme ». Cependant, le recours à cette Charte est limité quand il s'agit d'enfants, soit de par l'autorité parentale, soit parce que la majorité est une condition préalable. De plus, l'enfant a des droits spécifiques, non mentionnés dans ce texte.

L'enfant est une personne ; il doit se voir reconnaître des droits fondamentaux tels le droit à la vie et à l'identité, à avoir des parents ou à défaut, des personnes ou une institution qui prennent le relais, droit à la santé, à l'instruction, au respect de sa culture et de sa vie privée. S'il est directement ou indirectement mêlé à des conflits familiaux ou à des drames « d'adultes », il doit être protégé. C'est le cas en matière de séparation des parents, ou encore lorsqu'un des deux, a

fortiori les deux, sont morts, emprisonnés, expulsés ou réfugiés.

Le Parlement souhaite également qu'un contrôle plus strict soit instauré sur les sectes ou nouveaux mouvements religieux qui peuvent avoir des influences négatives sur son développement culturel, social ou éducatif. La toxicomanie, le tabagisme doivent faire eux-aussi l'objet d'une attention renforcée. L'enfant n'est-il pas leur première victime ?



Conditions décentes d'hygiène et de sécurité ?

valents et un même niveau de rémunération.

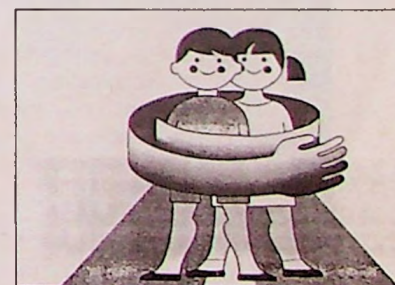


L'enfant mêlé à des conflits

Mère de famille avant d'être une femme politique, j'ai toujours considéré qu'il nous fallait avant tout travailler pour l'avenir de nos enfants. La Fondation pour la Protection et la Sécurité de l'Enfant que j'ai fondée en 1987 et dont le siège est à Ottignies, est une concrétisation de cet engagement. Au Parlement européen, nous avons vocation à prôner les droits de l'homme. Aujourd'hui, la Charte des Enfants est un guide pour renforcer notre attention à tous.

Anne ANDRÉ
Député européen

Enfin, l'enfant a des droits sociaux-économiques. S'il travaille (aucun enfant ne doit avoir un emploi permanent avant 16 ans, sous peine d'entraver sa scolarité) que ce soit dans des conditions décentes de sécurité, de salaire et d'hygiène ; s'il occupe un emploi de même niveau qu'un adulte, il doit se voir reconnaître des droits équi-



Travailler pour l'avenir de nos enfants



PAPETERIE

« *Le Script* »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets



Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 19 19



10 000 Frs

Voir page 23 !



INTERVIEW

ROBERT CLAUX

UNE MENTALITÉ DU TERROIR WALLON

Jean-Marie Denies : Originaire de l'Entre-Sambre et Meuse, vous avez choisi de vous établir professionnellement à Ottignies. Quel était l'attrait de ce Brabant wallon pour vous ?

Robert Claux : Je suis effectivement originaire de la région de Beaumont - Chimay et c'est pour des raisons de carrière que j'ai dû émigrer d'abord à Waterloo et depuis 29 ans à Ottignies. Le Brabant wallon me plaît. Lorsque je suis arrivé à Ottignies, c'était encore un gros village qui me rappelait mes racines, car j'aime la campagne, le contact avec les agriculteurs et les fermiers. Le goût de la nature m'est resté et la mentalité des hommes de la terre est quelque chose que je porte en moi.

J.M.D. : Avec l'extension d'Ottignies, la fusion des communes et la création du site universitaire, il a fallu que tout en vous adaptant, vous adaptiez également les besoins que votre police devait couvrir.

R.C. : Progressivement j'ai dû organiser quatre grands services : le premier me paraissait essentiel et s'orientait vers la protection de la jeunesse. Un grand nombre de jeunes habite notre Ville ou la fréquente. Il n'y avait pas grand-chose pour eux et rapidement je me suis aperçu que le véritable travail à faire n'était pas celui de la répression pure. J'ai invité des agents qui l'acceptait à se spécialiser dans ce domaine car il est difficile de cerner les jeunes.

La brigade judiciaire ensuite devenait une nécessité étant donné l'accroissement considérable de population, la création du site universitaire et du développement d'une petite délinquance favorisée à la fois par la récession économique, le chômage et certaines tentations.

Ottignies Louvain-la-Neuve n'est en fait pas une Ville comme une autre et la notion de sécurité, j'ai voulu l'exercer avec mes agents en déstabilisant ceux-là même qui créaient l'insécurité.

Un commissaire adjoint inspecteur, M. Casterman, coiffe ces deux premiers services.

Un troisième service est composé des agents de quartier avec à leur tête un second commissaire adjoint, M. De Stexhe. Le travail administratif est souvent tel qu'il empiète sérieusement sur le développement des contacts humains et la prévention. J'aime cependant avoir les pieds sur terre et je recommande à mes agents de courir à l'urgence et à l'efficacité tout en gardant un bon contact avec la population.

Il y a enfin le service administratif dont je suis plus directement responsable et qui compte des employés civils.

J.M.C. : L'on dit de vous que vous avez une tendance à être plus social que répressif et que pour vous une cause gagnée l'est essentiellement lorsque vous avez obtenu un rapport de confiance avec les intéressés ?

R.C. : Je suis policier depuis plus de 35 ans, je me suis aperçu qu'intervenir par la répression n'était qu'un aspect des choses et que si de temps à autres il est nécessaire de montrer que le règlement est à respecter, c'est l'Homme qu'il faut atteindre pour lui faire prendre conscience que les interventions que l'on mène sont orientées vers le bien social et sa propre sécurité.

J.M.D. : On dit que vous avez un parler franc et dru...

R.C. : J'aime rester indépendant lorsque je ne suis pas d'accord et que mon sens du bien social le commande. Je crois que je dois m'exprimer. Cela fait partie de ma fonction. Il est trop facile de plaire et c'est souvent manquer de tempérament que de tout accepter. Des personnes m'ont du reste remercié d'être intervenu parfois sèchement.

J.M.D. : La volonté d'Ottignies d'accueillir l'UCL sur son territoire et de créer un site universitaire a considérablement augmenté la tâche des polices. Rétrospectivement, qu'est-ce que tout cela a impliqué ?

R.C. : Notre police n'a pas été directement impliquée dans l'organisation de la vie sur le site et à cet égard nous avons en son temps formulé quelques regrets parce qu'une concertation nous aurait amenés à rendre notre tâche plus facile. En effet, si je prends des exemples comme les piétonniers,



Robert Claux :
Tout accepter c'est manquer de tempérament...

l'accès à la dalle, le problème de la sécurité dans les parkings, ce sont des aspects qui demandent en fait une mûre réflexion si l'on veut en avoir les avantages sans trop d'inconvénients pour ceux qui doivent gérer l'ordre et la sécurité. L'actuel Collège a souhaité qu'il y ait sur le site une collaboration entre la Gendarmerie et la Police communale. Cette formule originale et unique en Wallonie permet de suppléer à notre déficit en personnel.

J.M.D. : Le Conseil communal vient d'engager 5 nouveaux agents. Quelle sera la suite réservée à ces engagements ?

R.C. : Au 1^{er} septembre de cette année débutera l'écolage des 5 nouveaux agents. Il faut compter deux années complètes de formation pour qu'un agent soit véritablement « opérationnel ». Le bénéfice sera entier fin 1994. Il faut donc continuer à programmer des engagements et des formations pour que notre staff réponde en nombre suffisant aux besoins dévolus à nos services.

J.M. DENIES

Marché des Boissons

Etablissements Dubois - Cérroux-Mousty
Rue Clovis Dumont 22

Dépositaire des meilleures bières, eaux et limonades belges et étrangères, lait, apéritifs, vins et alcools

Plus de 700 produits exposés
Tél. 010/616121 - 616097

Heures d'ouverture : du Mardi au Vendredi de 13 h 30 à 18 h
Samedi de 9 h à 16 h - Fermé le Lundi

1926 Produits de qualité et qualité du service 1992

10 000 Frs

Voir page 23 !

PIERSON
Cesi BON



010/41.42.43



REPORTAGE

LES IGLOOS DE CÉROUX



Lors de la visite de la délégation hongroise au courant du mois de mai, nos policiers entourent le Colonel Béla Nemeth et le Dr Lt Czaba Papp

Le 21 juin dernier la petite école communale de Céroux avait organisé une « Grande Fête » avec notamment une attraction originale : la construction d'un igloo en argile. Tous les enfants ont pu mettre la main à la pâte et ont eu l'occasion de cotoyer des sculpteurs professionnels invités pour la circonstance.

Nous vous laissons apprécier la patience et la compétence de chacun, évoquées ici par celui qui fut le maître d'œuvre de cette animation : notre potier local Xavier Dumont.

Vendredi 19 juin :
Vu le temps très humide dont nous sommes gratifiés, nous décidons de couvrir 24 h plus tôt les pyramides de chambre à air, avec des draps imbibés de barbotine.

Dimanche 21 juin :
14 h. Les sculpteurs sont là, les enfants s'impatientent et il

ne pleut plus quand nous enlevons les bâches !!

Les enfants (sous les conseils des artistes) n'ont pas de limite à leur imagination.

Mercredi 8 juillet :
Dès 6 h du matin, la cuisson démarre.

Enregistrés par ordinateur, les 12 points de contrôle de température sont surveillés de près afin de faire progresser lentement l'intensité des feux. Vers 18 h, des flammes sortent des cheminées. Les parents et les enfants vibrent avec la terre. Suspense !

Le lendemain :
Malgré des fissures, les cabanes sont cuites à souhait. Rejointoyées elles ne risquent plus d'inquiéter les institutrices et resteront comme témoins d'une extraordinaire aventure d'amitié et de création.

Merci à tous !



Signature du pacte d'amitié (Baráti Szerződés) et visite de différentes institutions furent au programme du séjour



Familiarisation avec l'armement et les techniques de tir en vigueur dans notre police



Le meilleur choix, les meilleurs prix !

Les Galeries Meublax
de la maison **STORMACQ**

Salons, salles à manger,
chambres à coucher,
petits meubles,
tapis en laine,
matelas et sommiers,
grand choix d'articles
pour cadeaux



Rue E. Berthet 49
1341 Céroux-Mousty Tél. 61 21 04

Clôtures DETHY sprl

1907 Avenue Albert 1^{er} 33 1991
1342 Limelette
Tél. 010/415088

Ouvert le samedi de 9 h à 12 h.

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton,
caoutchouc

Trellis en tous genres,
plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Chenils

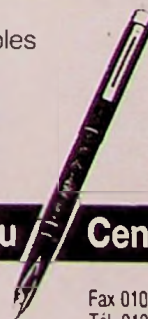
Remise à domicile

Presse - Librairie - LOTTO
Fournitures scolaires
et bureau
Livres comptables
EXACOMPTA
Stylos
Photocopies
Vidéo Club
Service Fax

Librairie du Centre

Boulevard Martin 16
1340 Ottignies

Fax 010/412920
Tél. 010/413672





REPORTAGE

FÊTE DE LA MUSIQUE

DES IMAGES FORTES ET NOVATRICES



Martine Quérolès, animatrice du Foyer culturel, a donné une dimension enrichissante à la Fête de la Musique. La présence d'artistes confirmés fut un attrait supplémentaire

Un public connaisseur et enthousiaste a visité les différentes « stations » de la Fête de la Musique et des Arts plastiques. L'Échevin de la Culture Jacques Benthuyts et Martine Quérolès, animatrice du Foyer culturel peuvent être heureux : « Correspondances '92 » fut une démarche novatrice et enrichissante.

L'idée de fêter la musique au solstice d'été revient à Jacques Lang, Ministre français de la Culture. Elle a fait son chemin et a été reprise dans notre pays et particulièrement à Ottignies Louvain-la-Neuve par Valmy Féaux, alors Ministre responsable de la culture en Communauté française.

Cette année, les pouvoirs publics locaux, dont c'est le rôle de soutenir de telles initiatives, ont voulu donner une dimension plus importante à cette fête. Ils ont associé les plasticiens et les poètes aux musiciens.

Ainsi est né le projet « Correspondances '92 », point de départ d'une collaboration originale et créative sur base de différents thèmes : matière, transparence, les saisons, les 4 éléments, tourmente et mouvement. Ces concepts ont éveillé des images fortes bien perçues par chaque artiste. Ce fut un succès.

Le public lui aussi sut apprécier les rapprochements proposés entre ces différents modes d'ex-

pression culturels. Son seul regret peut-être : ne pas avoir pu assister à tous les spectacles proposés tant l'horaire était chargé...

« Correspondances '92 » est une initiative à encourager non seulement parce qu'elle a permis à un grand nombre de personnes de se rencontrer mais aussi parce qu'elle a éveillé un esprit de bénévolat remarquable. Effectivement, les responsables « officiels » n'auraient jamais pu mener leur tâche à bien sans la participation de Mesdames et Messieurs : Brigitte Companie, Carlo Jamart, Véronique Chopinet, Eugène Boutay, Monique Henry, Monique Mouchet, Claude Prévot, Danièle Sablon qui assurèrent la coordination en six endroits différents.

Nous espérons pouvoir compter sur tous l'an prochain pour de nouvelles fêtes de la musique et des arts plastiques, en souhaitant que d'autres artistes viendront nous rejoindre.

J. DESMET



Jacques Benthuyts, Échevin de la Culture, a fait une démarche novatrice en associant les musiciens aux plasticiens



◀ Martine Quérolès présente les artistes-coordonneurs



**NOUVEAU
dans la région !**



l'élevateur KOMATSU

en vente chez
Ets Noël G.

Avenue Albert 1^{er} 43 - 1342 Limelette
Tél. (010) 41 31 90

Electrique • Diesel • Essence



JUBILAIRES À L'HONNEUR

Les onze couples fêtés par l'Administration communale ont été reçus au foyer du Centre culturel.

On les voit ici, sur les marches de l'Hôtel de Ville, posant pour la photo de famille avant de rejoindre la ferme de Moriensart où un magnifique buffet avait été dressé en leur honneur.



ESCADRON BRU

Le 31 mai dernier les anciens combattants de l'Escadron Neyberg-Brumagne, rendirent hommage aux résistants qui se mobilisèrent avec courage et obstination pour libérer le pays occupé. Quel bel exemple d'entente et de fraternité!

POUR VOS IMPRIMÉS
EXIGEZ LE MUST

IMPRIMERIE
J. DIEU-BRICHART

DEPUIS 35 ANS À VOTRE SERVICE

ÉGALEMENT TOUS VOS DOCUMENTS
EN CONTINU POUR ORDINATEURS

CHAUSSÉE DE LA CROIX 47
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
TÉL. (010) 415024 • TÉLÉFAX (010) 412578

AIDES COMMUNALES

Vous terminez vos études, vous souhaitez entreprendre des activités professionnelles, ...

L'Échevin de l'Emploi, Annie Galban, vous signale que différentes formes d'aides existent sur le territoire de notre Ville.

Une journée de l'emploi

aura lieu le jeudi 22 octobre 1992 dans le hall du C.C.A.O. :

— de nombreuses entreprises publiques et privées recherchant du personnel seront présentes ;

— des services de conseils, tels que le FOREm, les syndicats, ... pourront répondre à vos questions.

Une première cette année, le même jour, dans la grande salle du C.C.A.O. un Colloque européen sur l'Emploi, organisé par les Communautés européennes, le FOREm et l'Échevinat de l'Emploi d'Ottignies LLN.

Une bourse permanente de l'emploi

Une permanence a lieu à l'Hôtel de Ville

- chaque lundi du 14 à 16 h
- chaque jeudi de 14 à 16 h.

Ce service qui a des contacts réguliers avec les entreprises de la région peut vous recommander auprès de celles-ci.

Des ateliers de recherche active de l'emploi

Ces ateliers ont lieu au-dessus du C.C.A.O. (accès par la rampe latérale)

- chaque 2^e mardi du mois de 14 à 16 h.

En groupe, les chercheurs d'emploi étudient la meilleure formule pour rédiger un curriculum vitae, décrypter une offre d'emploi, se présenter à un employeur.



Annie Galban (en médaillon) suit de très près l'organisation de la Journée de l'Emploi

Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 22
Limauges (Céroux-Mousty)
Téléphone (010) 61 24 33



- Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi



RECRUTEMENT IMMÉDIAT

GARDIENNES À DOMICILE

Conditions Indispensables :

- être capable d'accueillir chez soi des enfants de 0 à 3 ans dont les parents travaillent ;
- offrir une atmosphère chaleureuse dans laquelle s'épanouissent les enfants ;
- éduquer en collaboration avec les parents, les enfants de moins de 3 ans.

Si vous êtes intéressée :

- prenez contact avec le service gardiennes au 20, avenue du Douaire à Ottignies ;
- téléphonez dès à présent pour fixer un rendez-vous.

LA BIOTÉLÉVIGILANCE

Si vous vivez seul, éloigné d'amis ou de relations, de voisins susceptibles de vous venir en aide.

Si vous êtes alité.

Si vous souffrez d'un handicap momentané ou permanent, de problèmes de tension, d'hypoglycémie (diabète), de troubles vasculaires, s'il vous arrive de faire des chutes.

Si vous connaissez quelques difficultés diminuant votre liberté d'action.

Alors, recourez au système de télévigilance.

Après un an de fonctionnement, plus de 30 appareils ont été placés.

De quoi s'agit-il ?

La télévigilance est un système qui permet à tout moment et à distance d'appeler un Central pour réclamer de l'aide.

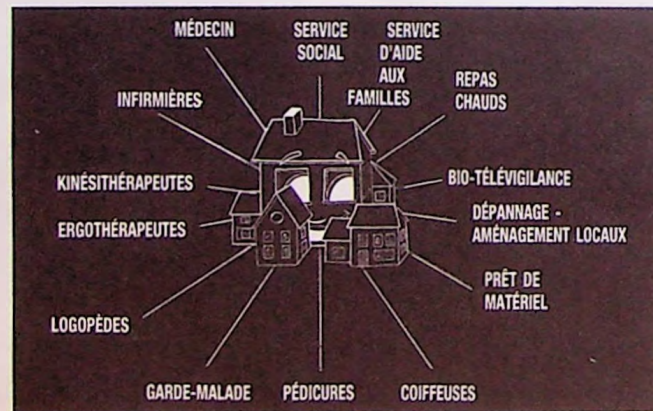
Comment cela fonctionne-t-il ?

Il suffit d'appuyer sur un bouton d'appel d'une radio-commande à porter en pendentif ou au poignet. Un micro sensible et un haut-parleur permettent alors de converser avec le centraliste.

Au Central, des personnes sont à l'écoute 24 h sur 24.

Qui contacter ?

Le Service de Télévigilance : (010) 436525 ou par courrier



au CPAS d'Ottignies, avenue du Douaire 20 à 1341 Cérroux-Mousty.

Quel est le coût ?

Pas d'investissement de départ mais une location-redevance du service, soit 1 200 F par mois.

Réduction pour les personnes bénéficiant du tarif téléphonique social.

Si vos moyens sont limités, le Service social peut intervenir dans les frais de location.

CENTRE DE SOINS À DOMICILE

UNE PLUS GRANDE MOBILITÉ

VIVRE À DOMICILE

Le nouveau break acquis récemment va assurer en **priorité** le transport de personnes malades et/ou handicapées lorsqu'elles doivent passer des examens médicaux, subir des traitements particuliers : dialyse, chimiothérapie, physiothérapie, ... et qui ne peuvent s'y rendre par leurs propres moyens.

L'intervention du patient s'élèvera à 10 F/km. Une attestation lui sera remise pour sa mutuelle.

Si vous avez du temps libre, ne manquez pas de nous contacter ! Nous recherchons d'urgence des personnes bénévoles désireuses de renforcer l'équipe existante.

Centre de Soins et Services Coordonnés à Domicile
Tél. (010) 436525.

Vous êtes âgé et votre désir le plus cher est de rester à domicile ;

Vous sortez de clinique et votre état de santé nécessite toujours des soins ;

Vous devez faire appel à des services ou des soins d'infirmières, de kinés, etc...

Vous avez besoin d'une aide familiale, d'un repas chaud, de béquilles, ...

Alors, contactez-nous ... !

Une assistante sociale examinera la situation avec vous, prendra tous les contacts utiles, organisera le passage des prestataires de soins et de services et assurera la coordination.

Son but : vous permettre de vivre à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Téléphonez-lui au 436525.

Le C.S.S.C.D. (Centre de Soins et Services Coordonnés à Domicile) est un nouveau service créé à l'initiative du C.P.A.S. d'Ottignies Louvain-la-Neuve, en collaboration avec l'association des médecins généralistes, les infirmières, les kinés, ...

UNE FORMATION ORIGINALE

Dans son souci d'améliorer sans cesse la qualité des services rendus aux personnes, le CPAS organise depuis 1991, des formations d'aides-ménagères/gardes-malades en collaboration avec la Croix-Rouge.

Le 2^e session s'est achevée avec la remise, ce 3 juillet, de leur certificat aux participantes par M. Otlet, Président du CPAS et Mme Barbieux, Présidente de la section d'Ottignies de la Croix-Rouge.

Cette expérience sera sans nul doute renouvelée, avec quelques aménagements, afin de répondre au maximum aux normes INAMI et permettre aux participants de trouver un emploi valorisant dans le domaine des soins aux personnes (voir photo page 2).



SPORTS ET JEUNESSE

CELA BOUGE VRAIMENT

Les projets se concrétisent.

— Le club de football R.O.S. bénéficiera bientôt d'un terrain à Lauzelle. Les travaux avancent bien. Ce nouveau terrain fera la joie des équipes de jeunes et des vétérans.

— Les mordus de balle-pelote verront sous peu l'ouverture du chantier pour un nouveau terrain et les parkings tant attendus. Notre équipe de Division I Nationale pourra bientôt être fière de sa nouvelle infrastructure.

— Une grande Journée du Sport aura lieu le dimanche 27 septembre prochain (voir ci-dessous).

— La Maison des Jeunes revit au cœur d'Ottignies depuis qu'elle est installée à la rue de la Station.

— Les scouts de Blocry et les scouts de Cérroux ont aussi reçu de nouveaux pavillons à la grande joie de tous nos petits louveteaux.

L'Échevin des Sports et de la Jeunesse Annie Galban entend veiller à offrir aux nombreuses associations sportives et de jeunes de notre Ville des équipements adéquats et performants. En procédant de la sorte ne poursuit-on pas un objectif social pour le bien de chaque citoyen ?

Rappel :

- à votre disposition dans les services communaux au prix de 50 F :
- le répertoire des sports ;
- le répertoire de la jeunesse.

JOURNÉE DU MÉRITE

La commission Sport en collaboration avec la ville d'Ottignies organise sa seconde journée des Mérites sportifs.

Date :
le 27 septembre 1992

Lieu :
plaine des Coquerées

Programme :
de 11 h à 16 h, démonstrations et initiations de sports :

- basketball
- volley
- handball
- football

- balle au mur
- tir à l'arc et à l'arbalète
- cyclisme

À 16 h 30 :
remise des Trophées et Mérites sportifs récompensant les performances accomplies par vos sportifs(ves) durant la saison écoulée.

Nous vous convions à participer activement ou en spectateur à cette deuxième journée du Mérite.

Guy de THOMAZ
Président Commission Sport

Le Club de Volley-Ball « Volley Loisirs Ottignies Réunis » organise son troisième tournoi le dimanche 6 septembre au Centre sportif de la plaine des Coquerées.

Les équipes non fédérées sont les bienvenues dans cette rencontre de niveau « Loisir ».

Contacts :
(010) 613908 - (071) 876512 ou (010) 417663.

JEU

À VOS MARQUES !

Nous avons reçu 53 réponses au jeu-concours publié dans notre n° 59. Nos lecteurs ont été très souvent perspicaces. Ils recevront prochainement un prix offert par la Ville. Merci d'avoir joué avec nous et ... persévérez !

Les réponses exactes étaient :
1. Place de Cérroux
2. Grand'Place (LLN)
3. Chapelle rue de Spangen (Franquénies)
4. Pont des Zouaves (Limelette)
5. Rue de la Limite (Franquénies)
6. Pont du Pape (Bauloy-Blocry).

À présent nous vous proposons un nouveau jeu. Sur la carte ci-dessous, situez les 6 chapelles photographiées et envoyez vos

coupons-réponses au service Infos, avenue des Combattants 40. Les 100 premiers recevront un prix.



1



2



3



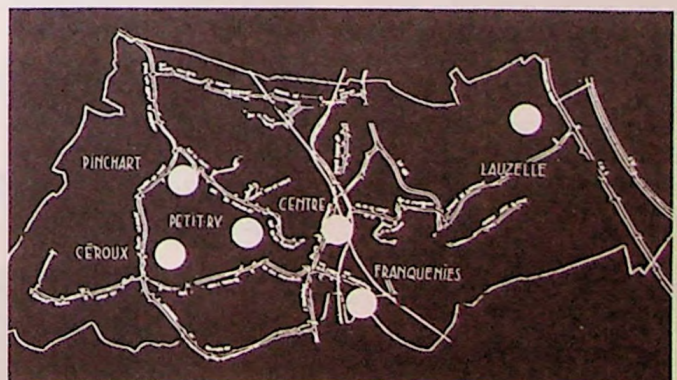
4



5



6



Envoyez-nous rapidement vos réponses :
Service Information, avenue des Combattants 40, 1340 Ottignies

Nom, prénom _____

Adresse _____



CHORALES

Les choristes de La **Saltarelle** qui ont été très heureux de participer à la Fête de la Musique, au pavillon du Bois des Rêves, le 21 juin, vous annoncent leurs prochaines activités.

— Le week-end des 17 et 18 octobre, ils accueilleront **La Gondoire** de Lagny-sur-Marne.

Le samedi 17 octobre à 20 h, **La Saltarelle**, **La Ritournelle** et leur invitée **La Gondoire** donneront un concert au Centre culturel.

— Le dimanche 8 novembre à 16 h., au Centre culturel : **Rencontre-Concert** au cours de laquelle 20 chorales-cantilènes-chantries et cantourelles du Brabant wallon se retrouveront. Bienvenue à tous.

CENTRE CULTUREL

UNE SAISON
QUATRE ÉTOILES

C'est une fois encore une saison des plus prometteuses que nous propose le Centre culturel.

Au programme, quelques vedettes de tout grand format telle que Jacqueline Bir, dans un spectacle qui a refusé du monde la saison dernière à Bruxelles : « L'Ombre du Soleil », ou la mise à la scène du célèbre roman de Fr. Chandernagor : « L'allée du roi ».

Bref, un programme où le rire n'exclut pas la qualité, et offert à un prix abordable puisque 50 % moins cher que ce qui est demandé à Paris pour les mêmes spectacles. On peut obtenir le programme en s'adressant au Centre culturel, tél. (010) 41 44 35.

JOURNÉE DU PATRIMOINE

La Région wallonne coordonne le programme des activités qui se dérouleront en Wallonie. Elle s'appuie sur les Fédérations provinciales de Tourisme pour susciter, dans chaque province, différentes actions de sensibilisation au patrimoine.

L'Administration communale et, en particulier, l'Échevinat du Tourisme de notre ville, en partenariat avec les propriétaires de la ferme de Spangen à Franquénies, vous feront découvrir le 13 septembre prochain : Franquénies, un site, un fort manoir, une ferme à travers les âges.

Ouverture : de 10 à 12 h et de 14 à 18 h.
Visites de 1/2 h en 1/2 h.
P.A.F. : gratuit.

NOS ÉCOLES COMMUNALES

ÉCOLE MATERNELLE DU CENTRE

Avenue des Combattants 35

Directrice : Mme MAMBOUR
Téléphone école : 41 05 63

ÉCOLE MATERNELLE DE CÉROUX

Place Communale 3

Directrice : Mme MAMBOUR
Téléphone école : 61 22 78

ÉCOLE MATERNELLE DE LA CROIX

Chaussée de La Croix 80A

Directrice : Mme SEMAL
Téléphone : 41 35 85

ÉCOLE FONDAMENTALE DE MOUSTY

Rue des Coquerées 4

Directrice : Mme DELVEAUX
Téléphone école : 61 23 40

ÉCOLE MATERNELLE DE LIMELETTE « AU JARDIN DE LA VIE »

Avenue de Jassans 67

Directrice : Mme LIBERT
Téléphone école : 41 05 62

ÉCOLE FONDAMENTALE DE LAUZELLE

Pédagogie nouvelle
Rue du Val Saint-Lambert 2

Directeur : M. DESMARETS
Téléphone : 45 13 66

ÉCOLE MATERNELLE DE LIMELETTE-BUSTON

Avenue des Sorbiers

Directrice : Mme LIBERT
Téléphone école : 41 11 55

ÉCOLE FONDAMENTALE DE LIMAUGES

Rue des Ecoles 1

Directrice : Mme MAMBOUR
Téléphone école : 61 22 76

ÉCOLE FONDAMENTALE DE BLOCRY

Rue de l'Invasion 119a

Directrice :
Mme DELAFONTAINE
Téléphone : 45 09 37

CENTRE DE LOISIRS ACTIFS

Comme chaque été, la plaine de vacances a pris ses quartiers aux écoles de Blocry, Lauzelle et Mousty.

Une quarantaine de moniteurs enthousiastes y ont longuement préparé les lieux pour accueillir les nombreux enfants attendus.

Depuis plusieurs années, la fréquentation connaît en effet une progression importante. Le tableau ci-dessous parle de lui-même.

Année	Fréquentation moyenne/jour
1988	170
1989	212
1990	275
1991	283
1992	310

Plusieurs raisons à cela : l'augmentation du nombre d'habitants mais surtout l'attention portée par les responsables (dont l'Échevin de l'Enseignement Jacques Benthuis) à la qualité de l'encadrement (nombreuses formations proposées, tous les moniteurs possèdent au moins le brevet ou sont en cours de formation).

Grâce à une organisation bien au point et surtout au dévouement des moniteurs et monitrices, les enfants ont pu vivre des moments de détente très agréables et constructifs.

10 000 Frs

Voir
page 23 !



ÉTAT CIVIL DE MAI

NAISSANCES

Rose Elsa - 01.05.92
 Sabbani Sihame - 01.05.92
 Collot Justine - 04.05.92
 Debroux Clélia - 05.05.92
 Dorban Maximilien - 06.05.92
 Vion Louise - 06.05.92
 Van Nuffelen Chloé - 06.05.92
 Stas Jérôme - 07.05.92
 Everaets Tom - 07.05.92
 Delcroix Fanny - 11.05.92
 Laffineur Lloyd - 13.05.92
 dos Santos Queluz Rodrigues - 13.05.92
 Mulatris Pascal - 13.05.92
 Vanackere Sophie - 14.05.92
 Demeester Gaëlle - 14.05.92
 Akbaba Alexis - 14.05.92
 Stoffus Adrien - 15.05.92
 Lempereur Kevin - 16.05.92
 Declairfayt Thomas - 18.05.92
 Decelle Rachel - 19.05.92
 Coël Martin - 20.05.92
 Mignolet Maëlle - 21.05.92
 Ninane Sarah - 22.05.92
 De Broux Alec - 25.05.92
 Bouffieux Françoise - 26.05.92
 Pulinckx Aline - 28.05.92
 Bivort Axel - 30.05.92

MARIAGES

Duvieusart Renaud et Carle Anne
 09.05.92

Wilmart Daniel
 et Noé Françoise
 09.05.92
 Delcoigne Patrick
 et Maene Marie-Françoise
 09.05.92
 Roosen Christian
 et Vanhulle Sophie
 09.05.92
 Thomas Guy
 et Miry Sabine
 15.05.92
 Avaux Thierry
 et Gillain Catherine
 16.05.92
 Gillet Yvan
 et Charlier Carine
 23.05.92
 Godfrin Denis
 et Wauquaire Béatrice
 23.05.92
 Bilinelli Enzo
 et Descamps Anne
 23.05.92
 Vermeiren Joseph
 et Tuytschaever Linda
 23.05.92
 Lambert Marc
 et Mayné Nadine
 25.05.92
 Clément Gaston
 et Prévot Monique
 27.05.92

DÉCÈS

Léglise Marie-Rose - 08.05.92
 Houward Germaine - 08.05.92
 Adrians Carmen - 09.05.92
 Jacobs Gustave - 10.05.92
 Bodeux Albert - 11.05.92
 Roubrouck Daniel - 12.05.92
 Resleux Elisabeth - 14.05.92
 Vanackere Sophie - 16.05.92
 Hendrice Jean-Pierre - 18.05.92
 Debroux René - 22.05.92
 Francart Julia - 25.05.92
 Demanet Annick - 27.05.92
 Bourgeois Marie - 27.05.92

RECTIFICATIF

Dans notre n° 59 nous avons omis, pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté, d'annoncer la naissance de Morgane Reiter, domiciliée Clos Grétry 3 à Limelette.

Voilà qui est fait et toutes nos félicitations aux heureux parents.

IN MEMORIAM

GUY WATERLOT

Né à L'Écluse (entité de Beauvechain) le 24 avril 1935, Guy Waterlot était instituteur à l'Athénée Royal d'Ottignies - Section La Croix - où il a professé pendant une trentaine d'années.

Figure bien connue des habitants de notre entité, Guy Waterlot était également apprécié pour les services qu'il rendait dans le cadre de sa mission de secrétaire du Secrétariat d'Apprentissage.

Il est décédé le 20 juillet dernier.

Nous présentons à son épouse Mariette Jacquart ainsi qu'à toute sa famille originaire de Beauvechain nos sincères condoléances.

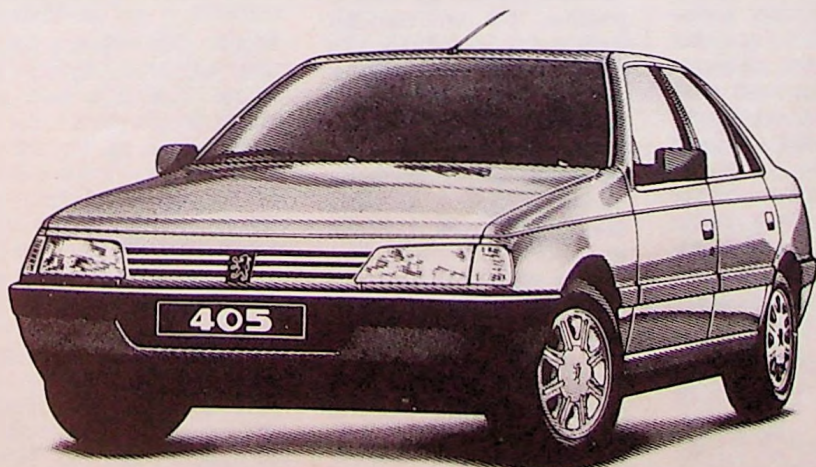
Ets CLERBOIS s.a.

Concessionnaire PEUGEOT

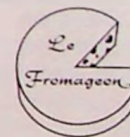
Nouvelle direction Alain et Guy PETIT

Chaussée Provinciale 122 • 1341 Ottignies • Tél. (010) 61 22 50

CARROSSERIE TOUTES MARQUES • AGRÉÉE SMAP et PS



PEUGEOT 405
 L'EXPRESSION DU TALENT.



Chronique du bien manger

Pour pas cher nous nous régalaons
 Quand nous achetons au Fromageon.
 Demain, nous recevons ;
 Tout viendra du Fromageon.
 Porto au fût.
 Fromages du crû.
 Plats traiteur préparés.
 Pâtes fraîches façonnées.
 Charcuterie de chez nous.
 Des fromages de partout.
 Ses vins « Cuvée du Fromageon ».
 Et des yaourts de la région.

Avec les conseils éclairés
 Du patron Dominique,
 cuisinier diplômé.

Le Fromageon
 Bd Martin 1
 1340 Ottignies (Centre)
 Tél. (010) 41 19 38



Cette rubrique est ouverte aux habitants qui souhaitent évoquer un problème d'intérêt général. Il est souhaitable que les textes ne dépassent pas 20 lignes dactylographiées et ne contiennent aucune attaque personnelle.

HOMO POLITICUS

Bien que les arguments émis par le Conseiller communal P. Dupuis pour démontrer l'erreur de croire que l'homme politique est malhonnête et qu'il ne pense qu'à s'enrichir méritent d'être soulignés, il faut néanmoins remarquer que ce qui déconcerte le plus l'homme de la rue c'est l'ambiguïté d'un double langage traduisant une perte de vertu de l'homme politique et le mépris de la volonté des citoyens exprimée aux urnes.

Sinon comment expliquer au plan communal qu'il n'y ait pas eu un référendum permettant aux Ottintois de se prononcer pour ou contre l'implantation des installations (y compris le cyclotron) de l'UCL ou qu'on assista à la constitution d'une coalition Socialiste-(Écolo)-Libérale alors que les électeurs avaient clairement désavoué au niveau national et communal le néolibéralisme des politiciens affairistes du PRL. Quoi dire encore de certains Conseillers et Échevins partisans de la « participation » qui font adopter des décisions préalablement établies ou qui essaient de nous faire croire à une consultation pour réaménager le centre d'Ottignies.

L. BUSTAMANTE

Je tiens à féliciter ces amis récemment OTTINOIS (rencontrés à Bruxelles au mariage de M.-D* et E*), d'être si assidus et consciencieux lecteurs du « Bulletin Communal » ; tout le bien qu'ils en ont dit leur sera rendu. Peussent-ils être un exemple pour tous.

C*.

HISTOIRE DE LIMELETTE

Disposant d'un assez grand nombre de documents concernant Limelette, dont j'avais un moment entrepris d'écrire l'histoire à l'intention des écoliers de la localité et des personnes venues s'y établir, je suis disposé à rencontrer les personnes qui accepteraient de reprendre le travail que j'avais commencé.

Prenez contact avec Guy Dotremont, rue L. Delhaize 20, (tél. 41 29 08) ou avec Richard Janssens, rue du Charnois 28b à Limelette.

UN « ROND-POINT » ?

Au beau milieu de ses quatre bandes de circulation, l'avenue de Lauzelle s'orne depuis peu d'un terre circulaire gazonné et fort haut, contenu par un rempart quasiment vertical de gros pavés soigneusement superposés ; rien de vraiment sérieux ne le signale à distance et le badigeon rouge qui recouvre en partie l'épais rempart de pierres devient presque invisible le soir venu.

L'automobiliste familier de cet itinéraire, averti de cette présence, l'évitera sans peine ; les autres auront tout au moins le temps de freiner, ce qui sera moins évident pour ceux qui circuleront de nuit : ils en feront l'approche à leurs risques et périls — ce dont témoigne avec une éloquence assez glaçante les points d'impacts plus ou moins graves régulièrement renouvelés aux flancs du tertre et les nombreuses traces de freinage, jour après jour dessinées sur l'asphalte, de part et d'autre de cet obstacle que d'aucuns s'obstinent à nommer « rond-point », et dont on ne sait trop quels intérêts il sert.

Il est à espérer qu'il ne faudra pas un accident plus grave que les précédents pour reconsidérer enfin ce qui me semble être une aberration, au sens propre du terme.

Noël Dieu

Cette rubrique est réservée aux élus qui désirent s'exprimer sur la politique communale ou faire part de leurs opinions sur des sujets d'intérêt général.

LA PARTICIPATION

ÉCRAN DE FUMÉE OU POSSIBILITÉ POUR LE CITOYEN DE DIALOGUER AVEC LES AUTORITÉS COMMUNALES

Participation : un mot mis à toutes les sauces et qui suscite bien des discussions et des controverses dans les coulisses du landerneau politique local ; depuis certains membres de l'opposition PSC qui y voient un écran de fumée, un leurre pour détourner l'attention du citoyen des vrais problèmes, jusqu'aux membres de la majorité qui se demandent si elle n'a pas été trop développée, en passant par les modérés qui la souhaitent dynamique, efficace et concrète, dans les limites qui lui ont été imparties.

Pour les uns et pour les autres, mais surtout pour le citoyen, je voudrais démontrer succinctement le mécanisme de fonctionnement des commissions de participation tel qu'il a été conçu par l'actuelle majorité, étudier l'évolution par rapport au concept précédent des commissions consultatives et démontrer que l'outil existe mais n'est pas toujours bien employé.

Vérité oblige, le concept est né sous la législation précédente avec la création d'un Échevinat de la Participation. Il s'agissait de commissions consultatives présidées par un Conseiller communal et souvent même un Échevin. Pour être membre d'une commission, il fallait être mandataire communal ou représentant d'une association. Les réunions de commissions étaient peu nombreuses et se réduisaient bien souvent à d'âpres discussions relatives à la répartition de subsides communaux à diverses associations locales. Selon le dynamisme du Président de commission, une information était exceptionnellement donnée concernant l'un ou l'autre projet envisagé.

Depuis, et avec l'avènement de l'actuelle majorité, le concept a évolué.

Le Président et le 1^{er} Vice-Président sont désignés par le Conseil communal, en dehors du Conseil. Quelques présidences de commissions sont laissées au choix prioritaire de l'opposition. Tout Ottintois intéressé a le droit d'être membre d'une commission, à condition de s'y inscrire. Un 2^e Vice-Président est désigné par les membres de la commission eux-mêmes. Les Conseillers communaux (et Échevins) peuvent assister aux réunions de commissions mais sans voix délibérative. Tout ceci a été conçu dans le but d'éviter une politisation excessive des commissions de participation.

L'ordre du jour, le fonctionnement et l'impact des commissions est bien entendu tributaire du travail de ses membres et de la dynamique relayée ou insufflée par les Présidents. Toute question, proposition ou demande d'information d'une commission au Collège des Bourgmestre et Échevins DOIT être suivie d'une réponse circonstanciée de celui-ci. La répartition des subsides communaux a été confiée à des comités de subventionnement, indépendants des commissions.

Alors ?... Cette structure, conçue dans un souci démocratique optimal, quoique toujours perfectible, répond-elle à toutes les attentes ? Non, pas tout à fait... d'une part par manque d'intérêt suffisant de la population qui devrait mieux profiter de cette manière de participer à la vie communale, d'autre part par manque d'encouragement suffisant des autorités communales qui devraient être plus attentives encore au travail des commissions en intensifiant les moyens pour relayer ce travail au niveau du Collège, voire du Conseil communal, instaurant ainsi un véritable dialogue Commissions-Exécutif.



PROPOS DE VACANCES

Lorsque ce billet paraîtra, les vacances scolaires et autres, plus ou moins estivales cette année, toucheront à leur fin.

Espérons qu'elles aient été reposantes et sources de nouvelles vitalités.

Des comptes communaux 1991 négatifs ...

Le 23 juin, avant de se mettre aussi en vacances, le Conseil communal a enregistré — avec quelque retard — les résultats globaux du compte 1991, particulièrement mauvais, faisant apparaître un déficit de 26 millions de francs.

Les réserves constituées par l'ancienne majorité continuent donc à fondre, malgré le recours à une fiscalité croissante et écrasante au niveau communal.

Contenue dans des limites budgétaires raisonnables, la participation ainsi conçue est parfaitement compatible avec une vision libérale de la gestion communale. Elle était par ailleurs contenue dans le programme de chacune des composantes de la nouvelle majorité ottinoise. Gageons qu'elle s'améliorera et mûrira avec le temps, devenant ainsi un outil utile à tous.

Patrick PIRET-GÉRARD
Président de la Commission
des Affaires sociales
Conseiller CPAS

P.S.

C'est volontairement et pour éviter d'allonger le texte que nous n'avons pas évoqué les sections techniques du Conseil communal, les réunions annuelles entre l'Exécutif et les quartiers, les réunions ponctuelles avec les citoyens, le statut particulier de la CCAT, autant d'éléments constitutifs d'une véritable politique de participation souhaitée par la nouvelle majorité.

Les projections budgétaires de l'Échevin des Finances sont systématiquement démenties par les résultats comptables.

Il est temps de recourir à une rigueur plus élémentaire plutôt qu'à des simulations reposant sur des hypothèses peu réalistes.

Le modèle de gestion adopté par l'actuelle majorité conduit tout droit à une dégradation alarmante, sinon affolante, des finances communales, surtout si l'on additionne certains projets d'investissements fabuleux et de folles dépenses en fonctionnement, entre autres en participation douteuse et fort coûteuse.

Il est évidemment plus facile de taxer tous azimuts que de gérer économiquement.

... aux projets hypothéquant notre avenir municipal ...

Les multiples réunions, plans, maquettes et autres études (trop souvent stériles) se chiffrent, en effet, à plusieurs millions sur moins de trois ans. Il a même été question d'un engagement communal de plus de cent millions dans le projet de complexe administratif, commercial et de petits logements, en centre d'Ottignies, en livrant une portion capitale du patrimoine communal à un promoteur, sans appel à la concurrence, sans étude ni assurance préalables.

Heureusement, cédant tout de même aux mises en garde du groupe des « Intérêts communaux », en particulier à l'expérience de l'ancien Bourgmestre, Yves du Monceau, la majorité s'est enfin résignée à soumettre au Conseil communal, le 23 juin dernier, une convention avec une société mi-privée (?), mi-publique (Union des Villes et Communes de Belgique), « Effective Public Service - E.P.S. », chargée d'une mission mal définie, comportant une étude fiscale, l'établissement d'un planning financier et la « rédaction d'une convention de base avec la société Batipont Immobilier relative à la réalisation d'un projet immobilier comportant la

construction d'un centre administratif à l'intention des services de la ville ».

C'est après le vote par le Conseil que le Bourgmestre s'est aperçu que cette mission (coût 739 000 F) était limitée aux services administratifs de la Ville !

Nous devrions cependant connaître, fin de ce mois d'août, les résultats de cette mission.

Nous aurons donc l'occasion d'en reparler.

... en passant par la prairie Orban ...

En effet, ce projet de centre grandiose devant finalement avoisiner le milliard de francs (aux dires de l'Échevin des Finances, de l'Aménagement du Territoire, etc...) dépend directement de l'accord de lotissement de la prairie Orban (face au Douaire, donné au Baron Orban de Xivry par Valmy Féaux et Anne André, dès 1990, en échange notamment de l'acquisition par la Ville de la moitié de l'immeuble en indivision sis avenue des Combattants 34 au prix de trois millions de francs.

Ce marchandage, réalisé dans la précipitation, nous inquiète, entre autres raisons, quant au devenir du centre d'Ottignies et de cette prairie, témoin du passé et dont le lotissement massif (144 logements) constituerait un déficit écologique irréparable, malgré la réservation d'un soi-disant parc public, leurre pour l'ensemble de la population et principal attrait de valorisation de ce lotissement coûteux et très particulier. En effet, l'auteur de ce projet le justifie par des arguments tels que : « les familles du lotissement ne seront pas des « familles classiques », ou encore « les appartements ne sont normalement pas destinés aux familles avec des enfants en âge d'école », etc ! Donc, enfants non admis ! Les membres cotisant de la Ligue des Familles devraient au moins être consultés à ce sujet.

Est-ce cela du logement social ?

L'avis favorable du Collège des Bourgmestre et Échevins à cette demande de lotissement — même légèrement allégé — a été donné ce 16 juillet, en méprisant à la fois, l'opposition de plus de 400 habitants et le soutien au classement de l'ensemble de cette prairie formellement exprimé par plus de 600 citoyens.

... et au referendum communal ?

Deux attitudes politiques s'opposent essentiellement à cet égard à Ottignies Louvain-la-Neuve : d'une part celle de la majorité qui livre le centre d'Ottignies aux grands promoteurs immobiliers en vue d'une densification massive et rapide, à l'image de Louvain-la-Neuve et, d'autre part, la nôtre en faveur d'une densification modérée, assumée progressivement, sans bouleversement inutile et sans obérer les finances communales à charge de toute la population et sans nuire au bon environnement.

La population n'a pas encore eu réellement l'occasion de se prononcer de façon suffisamment précise sur les grands projets. Ceux-ci devraient se fonder sur le schéma de structure seulement en élaboration et non le précéder.

À moins de se moquer superbement de l'avis de la population qui doit être consultée de façon explicite, en vertu du Code wallon, sur le volumineux projet de schéma de structure pour l'ensemble de l'entité.

D'ici la fin de l'année ?

Pourquoi, en outre, ne pas organiser un référendum communal sur les options essentielles ?

Certains craindraient-ils une démocratie plus transparente au-dehors de cénacles ?

Jean SONDAG
Conseiller communal



Certains se demandent comment les plastiques sont triés après que vous les ayez jetés dans les bulles. La photo vous montre le petit centre de tri de la société Prorecyclage qui collecte le contenu des bulles.

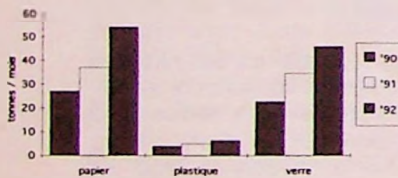
- Le PVC est broyé et recyclé à Herstal.
- Le PET est compressé et mis en balle. Il est recyclé aux Pays-Bas.
- Le PEHD (bouteille de détergent) est broyé.



Le recyclage progresse, les déchets aussi !

Comme vous pouvez le constater sur le graphique ci-dessous, le recyclage à Ottignies a presque doublé de 1990 à 1991, tant pour le papier que pour le plastique et le verre.

Bientôt de nouvelles bulles seront disponibles pour le verre.



Moyenne mensuelle du recyclage à Ottignies LLN : évolution de 1990 à 1992

Malheureusement, les habitants d'Ottignies Louvain-la-Neuve jettent chaque jour un peu plus de déchets, en moyenne 1 à 1,4 kg de déchets/jour, dont la majorité va à la poubelle. Le graphique 2 illustre cette augmentation pendant les derniers mois de 1991.

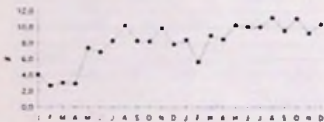


Kilos de déchets produits quotidiennement par les habitants d'Ottignies LLN en fonction des mois de 1990 et 1991 (forcé = poubelles) (rayé = bulles)

LE RECYCLAGE DU PLASTIQUE

Recycler c'est bien, ne pas produire de déchets c'est mieux.

Mais que représente le recyclage à Ottignies Louvain-la-Neuve ? La quantité recyclée est en constante évolution et progresse à un niveau plus élevé que celle relative à la quantité de déchets. On approche des 12 % pour le recyclage. Comme c'est parti, on les dépassera en 1992 !



Évolution du % recyclé par les bulles à Ottignies LLN en 1990 et 1991 (par rapport au total des déchets : bulles + poubelles)

Le fer blanc

Conserve ta boîte ! Que devient « Dame Conserve » que j'ai jetée dans mon sac poubelle ?

Eh bien... elle rouille tout simplement. Elle redevient comme le minerai de fer qui a servi à fabriquer le fer pur. Voilà beaucoup d'énergie perdue alors qu'on peut directement refondre le fer sans repasser par l'oxyde.

Le métal utilisé pour la fabrication des boîtes de conserve s'appelle le « fer blanc » c'est-à-dire du fer doux recouvert d'une fine couche d'étain pour empêcher la rouille.

Le nom de fer-blanc n'est pas nouveau, il date de 1384 ! Mais ce n'est qu'en 1810 que les premières boîtes rondes en fer-blanc ont fait leur apparition.

En plus des boîtes à conserves, le fer-blanc est encore utilisé pour fabriquer les couvercles de certains pots et pour les canettes contenant diverses boissons. Dans ces canettes, seul le couvercle est en aluminium.

Le fer-blanc mérite d'être récupéré. Une fois collecté, il est broyé, nettoyé et fondu pour donner à nouveau du fer et de l'étain.

On vous le répète, rien ne sert de déposer vos objets à côté des bulles.

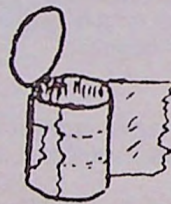
Celui qui vient les récolter n'a pas le temps de les remplir à nouveau pour les mettre dans le camion.

Ces déchets sont dès lors emmenés par le camion poubelle qui les amène ensuite à la décharge.

Conclusion : remportez chez vous vos matières et revenez une autre fois. En attendant, téléphonez à la Maison communale pour signaler que les bulles sont pleines.

Pour recycler intelligemment les boîtes à conserves, suivez le schéma suivant comme cela se fait déjà en Suisse :

1. Enlever le papier



2. Laver



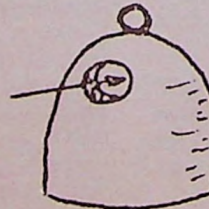
3. Ouvrir les deux côtés



4. Aplatis



5. Collecter



Il existe des ferrailleurs chez qui vous pouvez déposer ou remettre lors de leur passage vos stocks de ferrailles en tous genres.

La propreté

Plus on recycle, plus les bulles sont pleines. Plus souvent donc certains d'entre nous les trouvent remplies.

Le recyclage comme la propreté, c'est la qualité de la vie.

Cela va donc ensemble !



LUTTE ANTI-POLLUTION

NOUVEAU RÈGLEMENT

Malgré nos multiples efforts de persuasion psychologique auprès de la population, nous constatons que beaucoup de nos concitoyens ne respectent pas les consignes relatives à la salubrité publique.

Nous sommes donc contraints d'envisager la phase répressive de notre action.

À partir du mois de septembre la lutte anti-pollution va s'intensifier. À cette fin, la Police, le Service des Travaux et la Recette communale ont été dotés de moyens appropriés.

Le nouveau règlement de police (voté le 29.10.91) vise tout spécialement :

1. les modes d'enlèvement des déchets ménagers :

- leur conditionnement ;
- l'usage des conteneurs privés ;

- l'usage des conteneurs publics ;
- les collectes sélectives ou le ramassage des encombrants.

2. la salubrité de la voie publique et des immeubles :

- les dépôts d'immondices ;
- l'entretien des terrains bâtis et non-bâtis ;
- la salubrité des immeubles.

Les infractions à ce règlement seront punies d'amendes de 80 à 2 000 F.

En outre, un règlement-taxe sur l'enlèvement des déchets de toute nature déposés à des endroits où ce dépôt est interdit par une disposition légale ou réglementaire (voté le 31.3.92) stipule notamment :

1. Il est établi une taxe de 10 000 F par enlèvement des déchets précités sans préjudice de recouvrement des frais d'enlèvement que la commune aura exécuté.

2. La taxe est due solidairement par :

le propriétaire des déchets, la personne qui a effectué le dépôt, le propriétaire de l'immeuble, l'emphytéote, ou à défaut de ceux-ci, la personne qui possède tout autre droit réel sur l'immeuble.

LE GESTE QUI SAUVE

Une bouteille de plastique bue, c'est beaucoup de vide et peu de plastique.

Une bouteille de plastique recyclée dans une bulle, c'est identiquement la même chose !!

Évitez que le camion de collecte des bulles ne transporte du vide.

et que la bulle ne déborde prématurément : **écrasez votre bouteille !!!**

Pour le recyclage, il est préférable que le bouchon ne soit pas mis dans la bouteille mais à part dans la bulle. Le bouchon est fabriqué avec un autre plastique et recyclé séparément.

ACTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

Savez-vous qu'Ottignies Louvain-la-Neuve s'est engagée, depuis octobre 1991, dans un ambitieux programme d'actions en faveur de l'Environnement. Une centaine d'associations de la Ville, intéressées de près ou de loin à ces activités, ont été invitées à une réunion en mars, mais plusieurs activités cherchent encore des collaborateurs.

L'APNE (Association pour la protection de la Nature et de l'Environnement) et le SECOB (Service Éco-Conseil du Brabant wallon)

sont chargés de gérer ce programme et de veiller à sa bonne réalisation.

C'est en octobre 1992 que le jury, constitué par l'Union des Villes et Communes de Belgique et Inter-Environnement Wallonie, évalueront l'effort consenti par notre Commune et ses habitants.

Une réunion d'évaluation, à laquelle sont conviées toutes les associations, est prévue le lundi 28 septembre à 20 h 15 au Centre culturel.

MISE EN VALEUR DE LA DYLE

Pourrons-nous bientôt (re)descendre la Dyle en kayak et y pêcher la truite et le brochet ?

Aujourd'hui, nos rivières sont polluées par toutes sortes de rejets, et leurs berges sont souvent négligées, si pas à l'abandon.

Un projet de contrat de rivière « Dyle » est actuellement en gestation. De quoi s'agit-il ?

La Ville a écrit début mai aux communes du bassin de la Dyle concernées par un tel projet. Si elles sont toutes favorables à l'idée du projet, c'est une première étape importante de franchise. Ensuite, il s'agira pour chacun d'entre nous, en ce qui le concerne, de relever dans notre environnement proche les aspects à prendre en compte : berges dégradées, rejet anormal, patrimoine hydraulique à l'abandon...

Les associations s'intéressant à ce projet sont invitées à y participer.

Toutes les observations recueillies par les riverains, via ces associations, sont alors coordonnées par l'auteur de projet, sorte d'architecte du contrat. Celui-ci est chargé de dégager un cahier des charges des améliorations à apporter à la Dyle et à tout ce qui la constitue.

Enfin, la Province et la Région wallonne financent ou cofinancent les travaux de restauration, d'aménagement et de mise en valeur de la Dyle et de ses abords.

Qu'en dites-vous ?

Si le projet vous intéresse, écrivez à M. J. Lega, Échevin de l'Environnement, qui transmettra votre courrier.



OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

1992

FETES DE WALLONIE

JEUDI 24 SEPTEMBRE

- 17 h 00 Centre culturel
Accueil de la délégation de Jassans-Riottier
(Commune jumelle) qui participera aux
manifestations de ce week-end franco-wallon
- 20 h 30 **Concert musical**
donné par la Musique de la Gendarmerie
nationale PAF 100 F

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

- 17 h 30 Site de la Limerie
Pose de la première pierre
de la crèche et des appartements pour
personnes âgées par Mme Magda de Galan,
Ministre communautaire de la Santé et des
Affaires sociales
- 21 h 00 Chapiteau
Grand bal franco-wallon
animé par Robert Cogoi PAF 200 F

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

- 10 h 00 Dépôts de fleurs
Pont du 11^e Zouaves (rue Ch. Dubois)
Monument aux morts (av. des Combattants)
avec la participation de la Fanfare Saint-Jean
des Bois
- 11 h 00 Complexe sportif de Blocry
Inauguration des terrains couverts de tennis et
du passage Gaston Reiff
- 13 h 00 **Séance académique et banquet
du Jumelage**
- 17 h 30 Maison communale de l'Enfance « Les P'tits Loups
du Buston », avenue des Sorbiers
Visite des installations
- 19 h 00 Grange du Douaire
Concert a capella
par la Chorale de Jupille
Concert musical
par la Philharmonie Royale Concordia
- 21 h 00 Chapiteau (place du Centre)
Cabaret wallon
avec les « Tréteaux Dochards »

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

- À partir de 8 h 00 - Centre de la localité
Brocante
- 10 h 30 Ferme du Douaire
Train touristique vers le Domaine provincial du
Bois des Rêves
- 15 h 00 Centre Ville
Animation folklorique
« Les Récalcitrants » (Gilles de Morlanwelz)
Fanfare royale Saint-Jean des Bois
La « Garde Impériale » (marcheurs de Genappe)
Musique des Zouaves
Les Gendarmes de Saint-Tropez
(groupe folklorique)
Les Géants
- 16 h 30 Centre sportif des Coquerées (rue des Coquerées)
**Remise des Trophées
et Mérite sportifs**
- 19 h 00 Divers endroits de la localité
**Départ de la 9^e marche
en étoile et aux flambeaux**
(distribution gratuite de flambeaux)
Renseignements : Céroux : 61 13 71
Limauges : 61 24 33 - L.L.N. : 45 03 41
Ottignies : 43 78 31 - Mousty : 61 29 18
Bon Air : 61 17 57 - Stimont : 41 54 66
Limelette : 41 55 77 et 41 96 65
- 21 h 00 **Arrivée au Douaire de la 9^e
marche et grand feu d'artifice**
- 21 h 30 Chapiteau (place du Centre)
Bal de clôture

Samedi 26 septembre (de 9 à 12 h)

Centre culturel
Exposition artistique

Dimanche 27 septembre
Centre sportif des Coquerées
Journée sportive

Pour le Comité :

Le Président,
Émile TASSON

Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins :

Le Secrétaire communal,
André OBSOMER

Le Bourgmestre,
Valmy FÉAUX